

## À LIRE AUSSI

*Journée internationale des femmes, 8 mars 2012 - Bilan préliminaire des activités* 2

*Maintien de l'équité salariale: le SPGQ accepte une offre de conciliation* 2

*Rio Tinto Alcan: deux représentants des lockoutés s'adressent au conseil syndical* 2

*Élection au Comité exécutif 2012* 3

*Lutte contre l'homophobie Au travail, la diversité sexuelle, ça rapporte!* 3

*Rappel Reconnaissance du militantisme à l'ADS de juin 2012* 4

*Avis important concernant le régime modulaire d'assurance maladie* 4



<http://www.facebook.com/lespgq>



<http://twitter.com/spgq>



<http://goo.gl/KMhZA>

### Coordination

Michelle Monette

### Rédaction

Gilles Dussault, président

Patrick Albert, troisième vice-président

### Secrétariat et mise en page

Claire Laplante



Gilles Dussault  
président

## Merci!

C'est mon dernier *Mot du président*. Belle occasion pour remercier plein de monde. Merci à mes collègues du comité exécutif pour leur engagement sincère, consciencieux, énergique. Merci à ces militantes et militants, membres de notre délégation qui, au prix de sacrifices personnels, ont mis l'épaule à la roue dans certains dossiers difficiles. Merci à mes collègues du comité exécutif du Secrétariat intersyndical des services publics qui, comme d'autres de mes partenaires au sein du SPGQ, ont travaillé fort pour reconstruire l'unité intersyndicale dans les services publics. Merci aux membres du personnel du SPGQ qui ont soutenu leur réputation de compétence, de dévouement et de probité.

J'ai commencé à militer dans un syndicat en 1966. Il s'agissait d'un nouveau syndicat et des compagnons de travail m'ont désigné pour les représenter dans un contexte d'évaluation des emplois. On m'a dit : « Vas-y toi, il me semble que tu vas être bon là-dedans ». J'y suis allé, en « innocent ». J'ai vite pris conscience de l'impact que peut avoir un syndicat bien organisé. La prise de conscience était magnifiée par ma première expérience sur le marché du travail : le grand patron de la compagnie régnait en maître esclavagiste sur un personnel terrorisé et, évidemment, non-syndiqué. Bref, une brute qui, plus tard, m'a aidé à comprendre « qu'ossa donne les unions ». Soit dit en passant, à vingt ans, comparé aux leaders du mouvement étudiant d'aujourd'hui qui paraissent avoir fait ça toute leur vie, j'étais un analphabète politique. Chapeau, les jeunes !

Je me suis engagé sans « plan de carrière ». J'étais curieux, raisonneur, rebelle, fonceur, grégaire, énergique et brouillon. J'avais tout le potentiel pour réussir ou me planter. Je me suis évité bien des périls en observant et en imitant les meilleurs. C'est pourquoi aujourd'hui, je ne manque jamais une occasion d'inciter les jeunes militantes et militants à s'inscrire à la formation, à lire, à se documenter, à tester leurs opinions. Simone de Beauvoir a écrit : « On ne naît pas femme : on le devient ». Je dirais qu'il en va de même pour les militantes et les militants.

Le SPGQ, comme tout syndicat, est une usine qui fabrique des droits essentiels : les droits qui confèrent des conditions de travail décentes et les droits qui assurent, à toutes et à tous, syndiqués ou non, de meilleures conditions de vie en société. Le SPGQ est précieux. Comme les autres syndicats, c'est une brique du rempart que l'humanité laborieuse a patiemment construit contre le barbarisme. Je lui souhaite longue vie.

Merci.

Le président,  
Gilles Dussault

Le 15 mai 2012

## Journée internationale des femmes: bilan préliminaire des activités

Au cours du mois de mars 2012, 44 activités se sont réalisées dans nos milieux de travail, rejoignant la quasi-totalité des 39 sections du SPGQ. Afin de susciter la réflexion et d'orienter les actions de nos membres, les sujets traités découlaient du thème *Le féminisme? ...plus actuel que jamais!* et du sous-thème *Les femmes ont toutes les raisons de s'indigner*. En effet, les raisons de s'indigner ne manquent pas, surtout lorsqu'il est question des effets négatifs des compressions dans les services publics et de leur privatisation, de la crise économique et de l'affaiblissement de la vie démocratique sur les femmes.

Ainsi, les activités réalisées ont permis de faire le point sur des enjeux d'actualité touchant les femmes dans leur vie quotidienne et pouvant influencer leur avenir. Elles ont permis de sensibiliser les femmes aux différents problèmes sociaux et, ce faisant, conscientiser de nos membres. Bien que la célébration de cet événement vise, avant toute chose, à promouvoir des rapports égalitaires entre les hommes et les femmes, elle est devenue, au fil des ans, une occasion privilégiée de ressourcement pour les membres du SPGQ, particulièrement pour celles et ceux qui organisent l'activité ou qui y participent.

Bravo et merci à toutes celles qui ont contribué au succès du 8 mars 2012! ■

---

## Maintien de l'équité salariale : le SPGQ accepte une offre de conciliation

Le SPGQ a accepté l'offre de conciliation qui lui avait été adressée par la Commission de l'équité salariale, suite aux plaintes déposées relatives à l'évaluation du maintien de l'équité salariale pour le programme du secteur parapublic. Cette offre a aussi été adressée à toutes les organisations syndicales qui avaient déposé des plaintes en vertu des articles 100 et 101 de la Loi sur l'équité salariale. Au SPGQ, les accréditations concernées par cette conciliation sont pour

- le secteur de la santé, l'Institut-Philippe-Pinel-de Montréal (criminologue);
- le secteur de l'éducation, les commissions scolaires et les collèges (agente et agent de correction du langage, agente et agent de réadaptation, bibliothécaires, conseillère et conseiller en éducation préscolaire, conseillère et conseiller en communication, conseillère et conseiller en formation scolaire, conseillère ou conseiller en information scolaire et professionnelle, conseillère et conseiller en orientation, conseillère et conseiller pédagogique, conseillère et conseiller en rééducation, orthophoniste, psychoéducatrice ou psychoéducateur et psychologue).

C'est à suivre! ■

---

## Rio Tinto Alcan : deux représentants des lockoutés s'adressent au conseil syndical

Le SPGQ a profité du passage au dernier conseil syndical de deux représentants du Syndicat des travailleurs de l'Aluminium d'Alma, Métallos local 9490, pour renouveler son appui aux travailleurs de Rio Tinto Alcan. Ces représentants ont expliqué aux membres du conseil syndical que Rio Tinto Alcan veut remplacer des emplois directs par des sous-traitants à la moitié du salaire, malgré un chiffre d'affaires plus que respectable. Nous sommes toutes et tous concernés par ce conflit qui symbolise l'appétit démesuré actuel des actionnaires et des dirigeants d'entreprise au détriment des salariées et salariés. Dans un communiqué de presse émis le 4 mai, le SPGQ a appelé l'entreprise multinationale à mettre fin au lockout actuel et à revenir à la table de négociation.

«Vous faites une lutte qui n'est pas facile, mais qui a un impact pour tout le Québec, le Canada et même le monde», a souligné le président du SPGQ, Gilles Dussault, tout en rappelant que c'est le gouvernement actuel qui a modifié le code du travail afin de faciliter la sous-traitance, avec le résultat que l'on voit notamment dans une entreprise telle Rio Tinto Alcan. Le Conseil syndical a tenu à manifester financièrement son appui et invite la population à soutenir les travailleurs lockoutés. «Il faut espérer que le cadre juridique facilitant le recours à la sous-traitance ne contribuera pas au pourrissement de ce conflit», a conclu Gilles Dussault.

Site Web du Syndicat des travailleurs de l'Aluminium d'Alma <http://www.staalma.org/>

## Élection au Comité exécutif 2012

Les assemblées des membres en vue d'élire le prochain comité exécutif se tiennent du 16 mai au 6 juin 2012. Voici des renseignements utiles à savoir avant de vous y rendre et d'y exercer votre droit de vote. Pour connaître les dates et les lieux des diverses assemblées, rendez-vous sur notre site Web, dans la page consacrée à l'élection :

<http://spgq.qc.ca/default.aspx?page=213>

Vous devez vous inscrire pour pouvoir voter

- La période d'inscription s'effectuera à compter de 11 h 45 ou, dans quelques cas, à partir de 16 h 45. Toutefois, cette période d'inscription sera close dès que la votation aura débuté.
- Le membre qui se rend à une réunion prévue pour sa section ou son unité de travail se présente à la table qui correspond à la première lettre de son nom de famille.
- Les membres des autres sections se présentent à une table spécifiquement réservée pour les membres des autres sections.
- Une fois la vérification faite et l'inscription notée sur la liste des membres, la scrutatrice ou le scrutateur remet au membre un coupon d'inscription.

L'ouverture des bureaux de scrutin se fait selon l'ordre du jour suivant :		
1.	12 h 15	Ouverture et mot de bienvenue de la directrice ou du directeur de scrutin
2.	12 h 20	Explication du déroulement de l'assemblée par la directrice ou du directeur de scrutin
3.	12 h 23	Présentation des candidates, des candidats et des indépendants Équipe Albert : 7 minutes, Équipe Perron : 7 minutes et indépendants : 3 minutes
4.	12 h 43	Période de questions et commentaires (1 minute par intervention) Fermeture des inscriptions et ouverture des bureaux de scrutin
5.	12 h 55	Réplique des candidates, des candidats et de l'indépendant (2 minutes/1 minute)
6.	13 h	Fin de l'assemblée
<b>EN 2012, J'EXERCE MON DROIT DE VOTE</b>		

## Lutte contre l'homophobie

### Au travail, la diversité sexuelle, ça rapporte !

Cette année, la campagne de la Journée internationale contre l'homophobie (17 mai), avait pour thème *Au travail, la diversité sexuelle, ça rapporte!* Celle-ci cherche à mettre en valeur les aspects positifs de la diversité sexuelle dans les milieux de travail de même que ses bienfaits, autant pour les employeurs, les entreprises et les institutions, que pour les travailleurs et les travailleuses.

*« Tous les milieux de travail sont concernés par cette réalité. Bien qu'il soit quasi impossible, dans notre contexte social, de quantifier exactement le nombre de personnes LGBT, il est généralement admis qu'elles comptent pour plus ou moins dix pour cent de la population. Cette réalité doit se retrouver dans les milieux de travail même si cela est invisible. Quels employeurs, entreprises, ou institutions peuvent se permettre de ne pas se préoccuper du bien-être de 10 % de leurs ressources humaines ? »*

Le texte qui précède est extrait d'un dépliant produit à cette occasion. On peut se procurer ce dépliant, et en savoir davantage sur la lutte à l'homophobie au Québec, en se rendant sur le site <http://homophobie.org/>

## AGENDA SYNDICAL 2012

### Juin

#### Conseil syndical

14 et 15  
Québec

#### Assemblée des déléguées et délégués syndicaux

16 juin  
Québec



Pour vous inscrire à la liste de diffusion électronique des publications du SPGQ, veuillez visiter notre site Web et cliquer sur la zone DIFFUSION @ MEMBRES.

Vous avez oublié votre numéro de membre? Veuillez composer l'un de ces numéros :  
418 692-0022  
514 849-1103  
1 800 463-5079

[www.spgq.qc.ca](http://www.spgq.qc.ca)

Vous pouvez consulter le contenu de ce bulletin dans le site Web du SPGQ sous la rubrique **Je m'informe**

Poste-publications convention  
40011681.

Retour à l'adresse de Québec  
ISSN 1916-954X.

## RAPPEL

### Reconnaissance du militantisme à l'ADS de juin 2012

Comme cela a été le cas par les années passées, l'assemblée des déléguées et délégués syndicaux du printemps 2012 sera l'occasion de souligner les réalisations syndicales notables d'une militante et d'un militant. C'est pourquoi nous lançons un appel à l'ensemble des membres pour présenter des mises en candidature de personnes qui méritent un tel geste de reconnaissance.

Si vous connaissez une personne ayant fait preuve d'un engagement soutenu, d'un dévouement particulier à l'endroit des membres, de faits d'armes particulièrement importants ou de contributions significatives à l'avancement des intérêts des membres du SPGQ, n'hésitez pas à soumettre sa candidature. La procédure est simple : il s'agit de remplir le formulaire préparé à cet effet ([www.spgq.qc.ca](http://www.spgq.qc.ca) ou 1 800 463-5079) et de recueillir le nombre de signatures nécessaires (10) au soutien de la candidature. Le formulaire complété doit être retourné au secrétaire du Syndicat, Michel Lévasseur, au plus tard le 25 mai 2012 à 16 h. Les coordonnées pertinentes sont inscrites à la fin du formulaire.

Les mises en candidature seront évaluées par un jury nommé par le conseil syndical dont le mandat est de choisir une militante **ET** un militant qui recevront cette distinction. La décision du jury sera rendue lors de l'ADS du 16 juin 2012. Un certificat et un modeste prix de reconnaissance seront alors remis aux récipiendaires. La reconnaissance du travail accompli par nos consœurs et confrères est un geste simple, mais chargé de sens, autant pour les personnes qui en sont l'objet que pour notre organisation. N'hésitez pas à le poser. ■

### Avis important concernant le régime modulaire d'assurance maladie

Nous attirons votre attention sur ce passage de la brochure explicative du régime d'assurance collective :

« La personne doit faire un choix entre les trois régimes (protection de base, intermédiaire et enrichie). Ce choix doit être maintenu pour une période minimale de 36 mois [sauf exceptions, voir page 22]. Après cette période, la personne peut modifier son choix sans preuve d'assurabilité et sans examen médical. » (brochure explicative du régime d'assurance collective administré par La Capitale, page 21)

Si vous avez adhéré au régime d'assurance collective au moment de son entrée en vigueur, la période minimale de 36 mois est présentement écoulée. Vous pouvez donc changer de régime. Toutefois, « le passage d'un régime à l'autre ne peut de faire qu'à raison d'un palier à la fois (base à intermédiaire, intermédiaire à enrichi), et ce, qu'il s'agisse d'un changement à la hausse ou à la baisse

Pour consulter la brochure explicative du régime d'assurance collective, rendez-vous à l'adresse <http://www.lacapitale.com/collectif/spgq/fr/infoass.html>